



Edf imposer après 15 ans de locations

Par **kri**, le **30/06/2009** à **11:23**

Bonjour,

Je suis locataire depuis 15 ans d'un "faux" f1.

Depuis toute cette période, l'électricité était comprise dans le loyer. depuis avril 2009, j'ai un compteur personnel. mon propriétaire, l'a installer et m'a inscrite chez edf, sans me prévenir et donc sans mon accord. A-t-il le droit.

Mon loyer va augmenter bientôt par rapport à l'indexation normal (augmentation annuelle).Peut-il aussi m'augmenter?

Celui-ci, m'a proposé aussi depuis 15 ans d'utiliser un garage (non mentionné sur mon bail), peut-il du jour au lendemain me demander de lui rendre ou bien de me faire payer une location?

Enfin, pour finir, l'appartement n'est pas dans un bon état: Porte d'entrée fendillée, fenêtres qui se ferment mal, barreaux aux fenêtres (aucune issus de secours)...

salpêtre aux murs...Je suis de bonne foie, j'ai toujours payer en temps et en heure mon loyer.

Mais là, je trouve qu'il y a de l'abus.

Merci de m'aider. Salutations . Kri